



Bordeaux, le 1^{er} avril 2020

Coronavirus : point de situation

Solidarité région Grand Est : 18 nouveaux soignants Néo-Aquitains en renfort des équipes de Mulhouse

Après une première mission de renfort partie dimanche dernier pour venir en soutien des hôpitaux de Metz et Nancy, c'est aujourd'hui un groupe de 18 soignants volontaires qui s'apprêtent à apporter leur aide aux personnels des hôpitaux de Mulhouse.

Cette deuxième mission de renfort organisée¹ par l'ARS Nouvelle-Aquitaine mobilise des professionnels de santé volontaires venant de toute la région : Pau et Bayonne (64), Talence, Arès, Arcachon et Libourne (33), Agen (47) et Royan (17). Ils sont médecins anesthésistes réanimateurs et infirmier(e)s anesthésistes (IADE), Parmi eux, des libéraux et des praticiens d'établissements publics et privés dont le départ est approuvé par leur direction. **Ils partent demain, jeudi 2 avril, pour une période de 4 à 10 jours, à destination du centre hospitalier et de l'hôpital militaire de campagne de Mulhouse pour permettre à leurs homologues de prendre un temps de répit.**

Le trajet Bordeaux-Mulhouse ne pouvant être effectué en 1 jour dans les conditions actuelles du trafic ferroviaire, l'ARS tient à remercier le Club des Girondins de Bordeaux qui met à disposition de cette mission son bus officiel afin de faire voyager les soignants volontaires dans les meilleures conditions.

Depuis quelques jours, en dehors des missions de groupe organisées par l'ARS, **d'autres professionnels de santé qui se sont portés volontaires sont contactés directement par les établissements en tension** des régions Grand Est et Île-de-France. **L'ARS Nouvelle-Aquitaine salue encore une fois tous les professionnels qui participent à cet élan solidaire.**

¹ Comme pour la question de l'accueil de patients, l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'emploie à apporter tout le soutien possible aux régions fortement impactées par le Covid-19, tout en veillant à ne pas désarmer les équipes ni saturer les capacités des établissements de la région. C'est pourquoi ces décisions sont prises au jour le jour, au regard de l'évolution de l'épidémie et en appréhendant un éventuel pic d'hospitalisation en Nouvelle-Aquitaine dans les prochaines semaines. Ainsi, d'autres missions de renfort de personnels pourront être décidées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans notre territoire.

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **129 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 31 mars, ce qui porte le total à 1 845 cas confirmés dans la région** depuis le début de l'épidémie (*Pour rappel, ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville*).

- **700 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾
- **215 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾
- **414 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 82 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées.**

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 01/04 à 14h

Conduite à tenir

Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 :

- ▶ Restez à domicile
- ▶ Evitez les contacts
- ▶ Appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet (vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation)

Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement :

- ▶ **Appelez le 15**
- ▶ Ne vous déplacez surtout pas chez votre médecin ou aux urgences

Coronavirus : comment limiter la propagation du virus pour se protéger soi et les autres ?

L'action de tous est indispensable pour freiner la propagation du virus. Des gestes simples et de bon sens doivent être adoptés par tous pour préserver sa santé et celle de son entourage :

- ▶ **Se laver les mains très régulièrement,**
- ▶ **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,**
- ▶ **Utiliser des mouchoirs à usage unique,**
- ▶ **Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades,**
- ▶ **Demeurer à au moins 1 mètre d'autrui,**
- ▶ **Rester chez soi**
- ▶ **Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :**
 - Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible,
 - Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés,
 - Se rendre auprès d'un professionnel de santé,
 - Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables, ou pour un motif familial impérieux, dûment justifié, à la stricte condition de respecter les gestes barrières,
 - Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

Le numéro vert national pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000 (appel gratuit)

La source de référence pour des informations fiables sur la situation :

Site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr